

## **Consultation par envoi de photos :**

Avant d'entreprendre cette étape, assurez-vous d'avoir pris un rdv avec nous pour l'envoi des photos et la réception du rapport écrit.

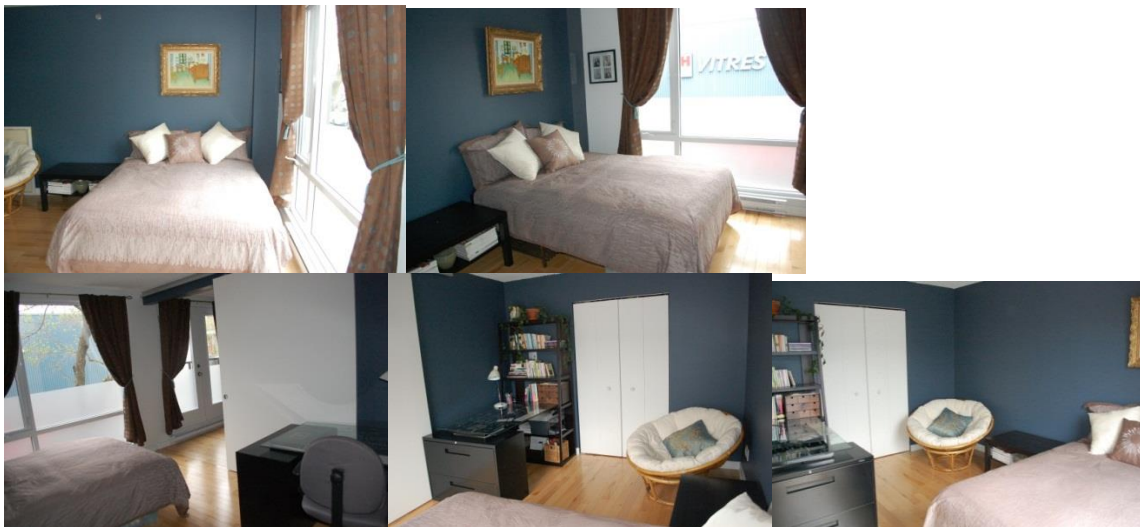
Voici quelques petits conseils afin de rendre la démarche la plus simple possible.

- Pour éviter de transférer un dossier trop lourd, prendre les photos en base résolution (jpg)
- Pour une petite pièce, nous aurons besoin que de 2 - 3 photos par contre, pour certaines pièces avec beaucoup de meubles ou une configuration particulière, vous pourrez prendre jusqu'à 4-5 photos par pièce
- Dites-vous que, plus vous voulez avoir de conseils, plus précises doivent être les photos
- Assurez-vous qu'on puisse voir le plancher et le plafond sur chacune des photos.

## **COMMENT FONCTIONNER :**

- Positionnez-vous dans un coin de la propriété et photographier 2 murs
- Allez au coin opposé de la pièce et photographier les 2 autres murs en vous assurant de prendre un élément de la première photo et l'inclure dans la 2<sup>e</sup> photo afin qu'on puisse bien faire le lien et bien s'imaginer votre pièce.

Voici un exemple en image pour vos démontrer comment fonctionner :



Une fois les photos prises, vous devez nous les acheminer via courriel à : [Info@stephaniecardin.com](mailto:Info@stephaniecardin.com)

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous rencontrer des difficultés.